

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4730**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé de clientèle banque, finance, assurance

Nouvel intitulé : Responsable de clientèle banque, finance, assurance

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| ECORIS | Directeur ECORIS |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313w Vente de produits financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le « Chargé de clientèle Banque-Finance-Assurance » informe et conseille des particuliers et des entreprises en matière d'assurance de biens et de personnes (incendie, accidents, retraite, prévoyance, ...). Il procède à la vente de produits et services selon la politique commerciale de l'établissement et la réglementation de l'assurance. Il peut aussi réaliser le montage technique (projet de tarification, ...) et administratif des contrats.

Le « Chargé de clientèle Banque-Finance-Assurance » assure également le conseil, la promotion et la vente des produits et services financiers de son établissement, auprès d'une clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises, selon la réglementation bancaire. Il peut réaliser des analyses de marché d'entreprises. Il peut accorder ou refuser des demandes de prêts.

Le « Chargé de clientèle Banque-Finance-Assurance » gère un portefeuille de clients particuliers ou professionnels, sous la responsabilité d'un directeur d'agence. Grâce à ses aptitudes de raisonnement et d'analyse, il suggère des améliorations dans le processus de relation avec la clientèle et évolue vers des fonctions d'encadrement.

A N+3-5, il a vocation à évoluer vers des postes à responsabilité tel que Directeur d'agence.

Les capacités attestées :

- Gérer une clientèle de particuliers en produits financiers (épargne, crédits, placements),
- Gérer une clientèle de professionnels en produits financiers (épargne, crédits, placements),
- Informer les clients sur les mécanismes de garanties d'assurance et les conseiller en matière de prévention des risques.
- Conseiller, négocier et conclure la vente des contrats,
- Conduire un entretien de vente de la découverte client jusqu'à la signature du contrat,
- Fidéliser les clients,
- Gérer toutes les situations interpersonnelles en communiquant efficacement,
- Manager une équipe,
- Exercer sa profession en Anglais.
- Analyser la situation financière, fiscale et juridique du client pour évaluer les risques,
- Evaluer la pertinence économique d'un projet ou d'une entreprise,
- Exercer dans le respect de la réglementation en vigueur,
- Conseiller et orienter le client vers une solution juridique adaptée.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'activité du « Chargé de clientèle Banque Finance Assurance » s'exerce au sein de compagnies d'assurances ou de cabinets de courtage en assurances, en relation avec différents intervenants (service marketing, service commercial, experts, notaires, ...) et en contact avec les clients. Elle s'exerce aussi au sein d'agences bancaires, de bureaux de poste, d'organismes de crédits, de plates-formes téléphoniques.

L'activité varie selon la clientèle (particuliers, professionnels, PME/PMI, ...), selon le domaine d'assurance (assurance individuelle, collective, ...) et le mode d'organisation (délégation régionale, départementale, ...). Elle peut impliquer des déplacements (clientèle).

Chargé / Chargée de clientèle entreprises

Chargé / Chargée de clientèle particuliers

Chargé / Chargée de clientèle professionnelle

Chargé / Chargée de clientèle rachat de crédits

Conseiller / Conseillère de clientèle bancaire

Conseiller / Conseillère en produit épargne

Conseiller / Conseillère clientèle en assurances

Conseiller / Conseillère mutualiste

Conseiller / Conseillère prévoyance santé

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

C1104 : Direction d'exploitation en assurances

Réglementation d'activités :

La certification répond aux prérogatives d'obtention des cartes professionnelles de démarchage financier et d'assureur niveau I. La carte de démarchage financier est fournie par l'organisation pour laquelle le professionnel agit : conformément au décret n° 2004-1019 du 28 septembre 2004, tout démarcheur doit justifier de certaines compétences professionnelles, faire preuve d'honorabilité et, surtout, être en mesure de produire une assurance en responsabilité civile professionnelle.

Pour avoir accès à la carte d'assureur niveau I, le professionnel doit avoir suivi un programme minimal de formation conformément à l'annexe à l'arrêté du 26 juin 1985, JO du 03.07.1985, et peut ainsi présenter des opérations d'assurances ou de capitalisation mentionnées aux paragraphes 1 et 2 de l'article R 511-2 du Code des Assurances.

La certification apporte aussi une base solide à la certification AMF, nécessaire depuis l'arrêté du 30 janvier 2009 publié au JO du 6 février 2009.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le « Chargé de clientèle Banque-Finance-Assurance » est à la fois un bon technicien des produits bancaires, financiers et d'assurances mais aussi un commercial soumis à des objectifs chiffrés.

Il maîtrise parfaitement les produits d'épargne, de prévoyance, d'assurance, de services et de crédit. A l'écoute des besoins de ses clients, il leur propose des solutions adaptées et rentables pour les deux parties.

C'est pourquoi la certification s'organise autour de trois pôles, représentatifs des principaux domaines d'activités du « Chargé de clientèle Banque Finance Assurance » :

- 1er pôle : Techniques professionnelles des domaines de la banque et de l'assurance
- 2ème pôle : Communication commerciale et Management
- 3ème pôle : Expertise financière, fiscale et juridique

Validité des composants acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Président : professionnel Membres : formateurs et professionnels (50%) |
| En contrat d'apprentissage | X | Président : professionnel Membres : formateurs et professionnels (50%) |
| Après un parcours de formation continue | X | Président : professionnel Membres : formateurs et professionnels (50%) |
| En contrat de professionnalisation | X | Président : professionnel Membres : formateurs et professionnels (50%) |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2006 | X | Président : professionnel Membres : formateurs et professionnels (50%) ; parité employeurs-salariés |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 juin 2006 publié au Journal Officiel du 23 juin 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 23 juin 2006, jusqu'au 23 juin 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé de clientèle banque, finance, assurance" avec effet au 25 novembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015. Certification délivrée par ECORIS.

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé de clientèle banque, finance, assurance"

avec effet au 23 juin 2011, jusqu'au 25 novembre 2014.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 35 certifiés par an

Autres sources d'information :

ecoris@ecoris.com

<http://www.ecoris.com>

Lieu(x) de certification :

ECORIS, 839 avenue de Lyon, 73000 CHAMBERY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ECORIS CHAMBERY

574 rue de Chantabord 73000 Chambéry

CCI ALPES DE HAUTES PROVENCES

60 bd Gassendi 04000 Digne Les Bains

Bernom Bordeaux

48-50 rue de Marseille 33000 Bordeaux

EPSECO Bayonne

15 rue Vauban 64100 Bayonne

ECORIS ANNECY

9, avenedu Pré de Challes - 79940 ANNECY-LE-VIEUX

ICADEMIE TOULON

2, rue Ferdinand Pelloutier - 83000 TOULON

CCI ALPES HAUTES PROVENCES

60, boulevard Gassendi - 04000 DIGNE-LES-BAINS

ISTEF

24, rue de l'Industrie - 31000 TOULOUSE

IFC MARSEILLE

513, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE 08

IFC MONTPELLIER

60, allée Wihelm Roentgen - 34000 MONTPELLIER

IFC PERPIGNAN

21, rue Etienne Bobo - 66000 PERPIGNAN

IFC SAINT-ETIENNE

10, place Sadi Carnot - 42000 SAINT-ETIENNE

PRO SYSTEME GSF

4, place Charles de Gaulle - 63400 CHAMALIERES

AMGE

24, rue des Magasins - 67000 STRASBOURG

EPSECO BORDEAUX

48-50, rue de Marseille - 33000 BORDEAUX

EPSECO BERGERAC PERIGUEUX

Place Louis de la Bardonnerie BP 730 - 24107 BERGERAC Cedex

FRANCHE COMTE FORMATION 25

4, chemin de Palente - 25000 BESANÇON

OGEC LEON XIII SAINTE SOLANGE

59, rue de la Gare - 36028 CHATEAUROUX Cedex

OGEC NOTRE DAME DU ROC

rue Charlemagne - 85035 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

ISME

6, rue du Moulin de la Halvêque - 44300 NANTES

Historique de la certification :

Certification suivante : [Responsable de clientèle banque, finance, assurance](#)